

**Compte rendu sommaire**  
**Réunion du Bureau Communautaire du 08 décembre 2025**  
**au siège 34 Grand Rue à Rombas**

---

L'an DEUX-MILLE-VINGT-CINQ, le HUIT du mois de DÉCEMBRE à 18h30, le Bureau Communautaire s'est réuni sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 01 décembre 2025.

Présents : Mesdames LAMARQUE et VANNI, Messieurs CORRADI, FAVIER, FOURNIER, HEISER, MATELIC, MULLER et SCHWEIZER.

Membres ayant donné procuration : M. BOLTZ à M. FOURNIER

M. MUNIER à M. MATELIC

M. ROVIERO à Mme VANNI

Présents sans voix délibérative : M. LOGNON et Mmes SALIOU et LIEBGOTT

---

**Le Président** ouvre la séance à 18h30, annonce les procurations et passe à l'examen de l'ordre du jour.

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVE le procès-verbal de la séance du Bureau Communautaire du 10 novembre 2025.

**DB 2025-123 - Parc d'Activités Communautaire « Champelle » - Cession de terrains à la société La Fournée Dorée**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de donner son accord définitif quant à la cession des terrains cadastrés sur le ban de Sainte-Marie-aux-Chênes, parcelle section 34 n°400 d'une superficie de 9a 96ca, et parcelle section 34 n°402 d'une superficie de 5a 55ca, au profit de la Société « La Fournée Dorée » ou toute autre personne physique ou morale qui pourrait lui être substituée, mais dont elle restera solidaire,
- DÉCIDE de passer outre l'estimation des domaines qui fixe la valeur vénale à 8 € et 10 € HT/m<sup>2</sup> et de fixer le montant de cette cession au prix bilan de la ZAC, soit 12 € HT/m<sup>2</sup>,
- Et AUTORISE le Président ou son représentant, à signer tous les documents se rapportant à cette cession.

**DB 2025-124 - Parc d'Activités Communautaire « Champelle » - Demande d'autorisation environnementale relative au projet d'extension de « La Fournée Dorée » - Avis du Bureau Communautaire**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- EMET un avis favorable à la demande d'autorisation environnementale déposée par la société La Fournée Dorée – Z.A Haute Choux, Rue Champelle – 57255 Sainte-Marie-aux-Chênes, pour l'extension de son usine agroalimentaire à Sainte-Marie-aux-Chênes ;
- Et AUTORISE le Président ou son représentant à prendre toute mesure et signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

**DB 2025-125 - Construction de 44 logements par la Société « Vilogia » à Moyeuvre-Grande - Demande de garantie d'emprunt**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'accorder la garantie d'emprunt de la Communauté de Communes, conformément au règlement adopté le 17 juin 2014, dans les conditions figurant dans le projet de délibération présenté, sous réserve de l'attribution de la garantie d'emprunt de la Commune de Moyeuvre Grande à hauteur de 25 %,
- Et ADOPTE, à cet effet, la délibération proposée.

**DB 2025-126 - Construction de 43 logements à Marange-Silvange par la Société « VIVEST »**

**Demande de garantie d'emprunt**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'accorder la garantie d'emprunt de la Communauté de Communes à la société VIVEST, conformément au règlement adopter le 17 juin 2014, dans les conditions figurant dans le projet de délibération présenté, sous réserve de l'attribution de la garantie d'emprunt de la Commune de Marange-Silvange à hauteur de 25 %,
- Et ADOpte, à cet effet, la délibération proposée.

**DB 2025-127 - Construction de 51 logements Rue de l'Abani à Marange-Silvange par la Société « VIVEST » –**

**Demande de garantie d'emprunt**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'accorder la garantie d'emprunt de la Communauté de Communes à la Société « VIVEST », conformément au règlement adopter le 17 juin 2014, dans les conditions figurant dans le projet de délibération présenté, sous réserve de l'attribution de la garantie d'emprunt de la Commune de Marange-Silvange à hauteur de 25 %,
- Et ADOpte, à cet effet, la délibération proposée.

**DB 2025-128 - Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.) – Attribution de subventions**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer des subventions à des particuliers, dans le cadre l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat, pour un montant total de 4 845 €,
- Et DÉCIDE de procéder à leur versement.

**DB 2025-129 - Campagne d'isolation thermique – Attribution de subventions**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer des subventions à des particuliers, dans le cadre de la Campagne d'Isolation Thermique, pour un montant total de 2 500 €,
- Et DÉCIDE de procéder à leur versement.

**DB 2025-130 - Développement de la pratique cyclable – Aide à l'acquisition de vélos – Versement de l'aide**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer une subvention à un particulier, dans le cadre du dispositif d'aide à l'acquisition de vélos, pour un montant de 200 €,
- Et DÉCIDE de procéder à son versement.

**DB 2025-131 - Défi j'y vais - Edition 2026 – Convention de partenariat avec l'association « Initiatives Durables »**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de renouveler la convention de partenariat passée avec l'association Initiatives Durables sise 22 avenue de l'Europe 67 300 Schiltigheim, pour l'organisation de l'édition 2026 du « Défi j'y vais »,
- AUTORISE le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat à passer avec l'association Initiatives Durables,
- Et DÉCIDE de verser à cette association une contribution de 2.100 € annuels comme participation aux frais mutualisés d'organisation du défi pour son territoire pour l'édition 2026.

**DB 2025-132 - Relais Petite Enfance (RPE) - Accès au « Lieu d'information en ligne Mon enfant.fr » -**  
**Convention avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de la passation, avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle, d'une convention d'engagement de service et d'habilitation informatique pour l'accès « Lieu d'Information en ligne Mon Enfant.fr »,
- Et AUTORISE le Président ou son représentant à signer cette convention.

**INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS**

- Tableau de bord d'activités
- Tableau de bord financier
- Tableau de bord « Ordures Ménagères »
- Tableau de bord « Opération Ravalement de Façades »
- Tableau de bord « Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat »
- Tableau de bord « Isolation thermique »
- Tableau de bord « Autorisation d'Urbanisme »
- Tableau de bord « Petite Enfance »
- Tableau de bord « Action sociale »
- Tableau de bord « Maisons France Services »
- Tableau de bord « Aide aux équipements de développement durable »
- Tableau de bord « Fonds de concours pour la transition écologique et énergétique »
- Tableau de bord « Mobilité »
- Autres communications

\*\*\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19h10.

